



MISE EN GARDE – Hameçonnage (téléphonique)

Divulgarion de codes d'activation de cartes prépayées

La Division des enquêtes sur les crimes économiques de la Sûreté du Québec tient à mettre en garde les établissements commerciaux (ex. dépanneurs, pharmacies) contre ce stratagème où le suspect:

- ❖ communique avec un employé d'une succursale;
- ❖ se fait passer pour un responsable du siège social de l'établissement commercial;
- ❖ l'informe de la présence de stratagèmes frauduleux en cours ou de difficultés techniques éprouvées par des clients en lien avec des cartes prépayées (iTunes ou Apple);
- ❖ exige que l'employé lui divulgue les codes d'activation à l'endos de cartes prépayées pour fins de vérification.

La Sûreté du Québec réitère l'importance pour les employés de faire preuve de prudence et de vigilance afin de prévenir cette fraude qui vise à leur soutirer les codes d'activation de cartes prépayées.

En cas de réception d'un appel d'une personne présumée du siège social :

- ❖ Ne supposez jamais que le numéro de téléphone qui apparaît sur l'afficheur est exact. Les fraudeurs ont recours à des techniques permettant de « falsifier les données de l'appelant », pour tromper leurs victimes.
- ❖ Composez le numéro de téléphone officiel du siège social afin de vérifier la validité de la demande qui vous est adressée. Les sièges sociaux des compagnies n'ont pas l'habitude de demander de tels renseignements aux commerçants ou à leurs employés.

Dans toutes vos communications (téléphoniques, courriels, textos), validez toujours au préalable l'identité de votre interlocuteur.

EN CAS DE RÉCEPTION DE FRAUDE OU POUR DE L'AIDE :

Communiquer avec la Sûreté du Québec : 911 ou avec votre service de police local;

*Municipalités non desservies par le 911: composer le 310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1-888-495-8501